

FAUNE SAUVAGE

Les agriculteurs de montagne alertent sur la multiplication des ongulés

L'impact de la surdensité de cervidés et de sangliers sur les fermes de montagne a atteint un niveau susceptible de mettre en péril la survie des exploitations, alertent les Jeunes agriculteurs et la FDSEA 68. Ils demandent que les chasseurs soient contraints à réduire drastiquement les populations.

2023 sera une année charnière pour l'équilibre silvo-agro-cynégétique puisque seront publiés le futur schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) et le cahier des charges des chasses communales, qui engageront les chasseurs pour six et neuf ans, tandis que les baux de chasse seront renouvelés. L'occasion ou jamais, pour la FDSEA 68 et les JA (Jeunes agriculteurs), de poser des règles fermes en vue d'un retour à l'équilibre.

Mardi, depuis la ferme Schoeffel-Pierrel à Felling, dans la vallée de la Thur, où les dégâts des ongulés explosent depuis 2017, les deux organisations syndicales ont fait valoir le droit des paysans à travailler dans des conditions normales et respectueuses de leurs efforts. « Selon les études diligentées par le parc naturel régional des Ballons des Vosges, les pertes de fourrage sont en moyenne de 30 % sur les foins et



Les études réalisées dans les Vosges haut-rhinoises montrent que les cervidés prélèvent 30 % du foin et jusqu'à 70 % du regain, coupant la matière première, l'herbe, sous le pied des troupeaux. Pour les agriculteurs, la pression est devenue insupportable. Photo DNA/Grégoire GAUCHET

jusqu'à 70 % en regain dans les fermes de montagne », alerte Florent Pierrel, président des JA 68. « On voit aujourd'hui dans les pâtures des hordes de 50 cervidés qui ne laissent plus d'herbe ! Se pose aussi un problème sanitaire : ces animaux peuvent transmettre des maladies aux troupeaux », au risque d'ancêtre le travail de l'éleveur. Quant aux sangliers, ils retour-

nent les prés que l'agriculteur doit ensuite remettre en état, faisant beaucoup de travail en plus, certes indemnié, mais souvent à recommencer et qui génère une perte de productivité des herbages.

Les responsables sont clairement désignés : les chasseurs, accusés de ne pas faire le job et d'avoir laissé dériver leurs lots. « Nous ne sommes pas dans une opposition avec

les chasseurs, 95 % ne posent pas de souci, mais des cas posent problème. Ces 5 % causent 50 % des dégâts. Dans le cadre du SDGC et du cahier des charges, il faut faire en sorte de pouvoir évincer ceux qui ne font pas leur boulot », plaide Pascal Wittmann, président de la FDSEA 68. FDSEA et JA demandent que des clauses particulières figurent dans le futur cahier des charges « à

l'occasion de la rencontre des chasseurs qui ne respectent pas leurs obligations ».

« Il faut pouvoir évincer les chasseurs qui ne font pas leur boulot »

Les agriculteurs ont le soutien de l'Association des communes forestières d'Alsace, confrontées au même problème régénérationnel dans

les forêts communales. « On entend dire que la chasse est la seule chose à rapporter. C'est un argument stupide et faux », défend Pierre Grandadam, son président. « On a besoin des chasseurs, il faut trouver une manière de se parler et de partager avec eux ces questions environnementales. »

Mais les deux organisations agricoles ont le sentiment que les chasseurs ont davantage l'oreille des pouvoirs publics que le monde agricole. « L'État doit prendre ses responsabilités dans la régulation », lancent-elles. Elles souhaitent aussi que soit offert aux jeunes chasseurs des vallées, qui n'ont pas les moyens financiers de s'aligner sur les onéreux tarifs des chasses alsaciennes, d'intégrer celle-ci, la proximité permettant une meilleure régulation.

« La montagne offre aujourd'hui l'image du désespoir. Les minima de chasse ne sont plus en adéquation avec le milieu naturel. Il faut une pression supplémentaire. Cela demandera quelques années d'effort exceptionnel », anticipe René Zimpler, agriculteur à Soultz et membre depuis 1988 de la commission chasse. « Il faut encourager les bons chasseurs à poursuivre leurs efforts et à ne plus payer pour les chasseurs défaillants », conclut le professionnel.

Grégoire GAUCHET

ESPACES VERTS

La fauche tardive pour favoriser la biodiversité

La ville d'Erstein procède en ce printemps à la fauche tardive, qui consiste à laisser pousser la végétation dans des espaces verts ciblés. Objectif : laisser la flore se développer pleinement.

Rue de Bourgogne à Erstein, au bord de l'Ill, un petit espace vert se distingue. Le centre de la pelouse semble ne pas avoir fait l'objet d'une tonte depuis un moment. C'est un acte volontaire. « Il s'agit d'une fauche tardive », souligne Julien Bertram, responsable des espaces verts de la ville. « Les contours ont bien été tondus, mais nous avons délibérément laissé une partie pousser afin de favoriser la biodiversité dans le milieu urbain. »

Il s'agit de permettre aux plantes et aux fleurs de se développer complètement, au bénéfice des pollinisateurs. Dans quelques semaines, ce qui ressemble encore à un gazon peu entretenu prendra l'aspect d'herbes hautes. « Cela servira également de refuge aux insectes et de ressources aux oiseaux. »

D'abord initiée par les départements dans l'entretien des bords de route, la pratique s'est peu à peu installée au sein des autres collectivités, à la faveur de la prise de conscience des enjeux liés à la biodiversité. « La demande politique s'est accentuée en ce sens », observe Julien Bertram. « Et nous-mêmes, au centre technique, nous avions besoin d'un plan de gestion nouveau. »

Des économies réalisées

C'est la deuxième année que la ville d'Erstein procède ainsi. Les sites concernés par la tonte ou fauche tardive sont sélectionnés avec soin. Pas question de laisser pousser la végétation sur un carrefour, mettant en danger les automobilistes,



Julien Bertram, responsable des espaces verts de la ville d'Erstein. Photo DNA/Th. P.

par exemple. « Aujourd'hui, nous avons trois sites en comptant celui-ci, où nous laissons pousser la pelouse. Par ailleurs, la ville compte plusieurs prairies fleuries, de nature différente. Celles-ci sont plantées à l'aide de semences qui donneront fleurs et plantes précises. Elles sont fauchées deux fois par an, en juillet et en octobre, contrairement aux pelouses, tondues quant à elles seulement à la fin de l'automne. »

Le plan de gestion des espaces verts prévoit en outre de relever la hauteur de tonte de 5 à 8-10 centimètres pour laisser les petites fleurs s'épanouir. L'herbe coupée n'est plus prélevée, mais laissée sur place. Indirectement, la commune réalise des économies. « Toutes ces actions permettent de gagner du temps de tonte, de l'énergie et donc de l'argent », se réjouit Julien Bertram.

« Il y a également un enjeu de communication envers les habitants, qui pourraient croire que nous avons négligé l'entretien des espaces verts. Cela passe par l'installation de panneaux, d'annonces sur Facebook », note-t-il. À l'avenir, la ville aimerait étendre ces espaces de fauche tardive. Et, pourquoi pas, multiplier ces espaces verts temporairement rendus à la nature.

Thomas PORCHERON

APICULTURE

La fausse bonne idée des ruches en ville

Installer des abeilles domestiques sur les toits de grandes villes peut mettre en danger la biodiversité, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Car une fois logées, il leur faudra trouver à manger et à boire, et ce sera au détriment des autres insectes pollinisateurs sauvages. Ceux-là mêmes qui sont en déclin à 75 %.

Des ruches au tribunal de Strasbourg, sur la cathédrale, sur le toit du centre commercial Rivetoile ou sur celui du grand magasin des Galeries Lafayette, produisant du miel de la place Kléber : depuis plus de dix ans, on installe des colonies d'abeilles domestiques en ville au nom de la préservation de la biodiversité. « Le milieu urbain devient une zone refuge pour les pollinisateurs, parce qu'avec l'agriculture intensive, il y a moins de haies et de prairies, tandis qu'en ville il n'y a plus de pesticides » (*), résume Marie-Laure Desigaux, chargée de mission « animal en ville » à la ville et l'eurométropole.

Il n'offre le gîte sans offrir le couvert

À cela s'ajoute la force du symbole de « l'abeille », menacée de disparition. Un symbole attachant, propice à la pédagogie à travers l'observation des ruches, et aussi parfait pour offrir un peu de concret à des entreprises désormais sommées de répondre à leur « responsabilité sociale ». Si en plus, à la fin, on peut offrir un pot de miel de sa marque à ses salariés, on a tout bon, non ?

Sauf qu'en croyant œuvrer pour la biodiversité, c'est-à-dire la richesse et la dynamique du vivant, on la met en difficulté. Car en installant une ruche, on offre le gîte sans offrir le couvert. Que vont butiner les nouvelles installées ? La nourriture des insectes qui sont déjà là, à commencer par les autres abeilles. Car en réalité, celle qui monopolise l'appellation, *Apis mellifera*, n'est qu'une des espèces parmi le millier, sauvages, qui (sur) vivent en France métropolitaine et parmi les 20 000 espèces connues dans le monde. Contrairement à l'image répandue, les abeilles sont très majoritairement solitaires, elles ne font pas de miel et nichent le plus souvent dans le sol.



L'abeille charpentière, ou xylocope violet, fait partie du millier d'abeilles sauvages de France. Ici, elle butine un jasmin, dans un jardin de l'agglomération de Strasbourg. Archives DNA/Charlotte DORN

Leur espace de vie se morcelle et rétrécit, avec l'artificialisation des sols, et elles aussi ont besoin d'eau et de ressources alimentaires. Facteur aggravant, elles n'ont souvent pas la capacité d'aller butiner jusqu'à 3 km de leur nid comme les mellifères. Pire, la plupart sont spécialistes : il leur faut certaines fleurs spécifiques, locales, quand les domestiques sont dites « généralistes » car elles se nourrissent sur un spectre de fleurs très large - avec le pouvoir supplémentaire de diriger massivement la colonie vers les bons coins.

« Toutes les autres familles d'insectes pollinisateurs peuvent pâtir de la cohabitation »

« Toutes les autres familles d'insectes pollinisateurs peuvent pâtir de la cohabitation », souligne Marie-Laure Desigaux. « Les diptères [comme les mouches], les coléoptères [les coccinelles], les lépidoptères [les papillons]... Autant de biodiversité déjà bien mal en point : c'est l'exemple classique du pare-brise autrefois jonché d'insectes sur un trajet d'autoroute, aujourd'hui immaculé. Une étude publiée dans *Plos One* a montré

notamment que 75 % de la population des insectes volants avait disparu en moins de trente ans en Europe. D'eux dépend aussi le renouvellement des végétaux sauvages.

« C'est tout une chaîne : si on touche à cet équilibre, tout va se casser la figure », alerte Anne Vallet, chargée du plan pollinisateurs du Grand Est et travaillant aussi pour le bureau d'études Entomologic. Pour elle, c'est clair, « il y a un problème, il faut diminuer le nombre de ruches. Une étude menée dans le Grand Nancy durant les trois dernières années montre que la moitié des abeilles observées sur les fleurs étaient des domestiques », relève la naturaliste.

Signe d'un dysfonctionnement, selon elle, ces signalements nombreux, l'été dernier à Strasbourg, d'abeilles investissant les pâtisseries-boulangeries ou restaurants, dans le quartier Gare, dans la Grand-rue ou place Kléber, à la recherche désespérée d'eau et de sucre.

Charlotte DORN

(*) Cela fait quinze ans que Strasbourg a banni les pesticides dans ses espaces publics, faisant revenir de la biodiversité en ville.